09 oct 2026 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 9 octobre 2026

Accès des Ordres communautaires au Registre national et à la Banque-carrefour de la sécurité sociale

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant le Code judiciaire en vue d'autoriser l'*Orde van Vlaamse balies* et l'Ordre des barreaux francophones et germanophones à accéder au Registre national et aux Registres de la Banque-carrefour de la sécurité sociale.

L'avant-projet insère une disposition dans le Code judiciaire (nouvel article 444/1), afin de préciser les conditions de l'accès des Ordres communautaires et des avocats aux numéros du Registre national et aux données personnelles contenues dans ce Registre et dans le Registre bis.

Dans la disposition en projet, les avocats ont accès aux données nécessaires pour représenter et conseiller leur client, par l'intermédiaire des Ordres communautaires. Les Ordres communautaires fournissent aux avocats l'accès aux données dont ils ont besoin pour l'exercice des tâches qu'ils accomplissent en tant qu'auxiliaires de justice, telles que la prestation de conseils juridiques, la représentation et la défense du client en justice.

La disposition précise également les responsables du traitement, les personnes concernées par les traitements, les destinataires des informations, les délais de conservation, le contrôle et la supervision relatifs à l'accès aux données.

Enfin, l'avant-projet de loi abroge l'arrêté royal du 26 février 1997 autorisant l'Ordre national des avocats de Belgique à accéder aux informations du Registre national des personnes physiques, qui devient redondant à la suite du projet de loi.

L'avant-projet est transmis pour avis à l'Autorité de protection des données et au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
https://verlinden.belgium.be
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

© 2026 - news.belgium.be